

FICHE D'ECART

Fiche n°

1

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Briançon Béton 064 9890 Site inspecté : La Roche de Rame Date de l'inspection: 02/11/2011

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

la ligne électrique à signaler
par un panneauologie appropriée. (sous
délai)

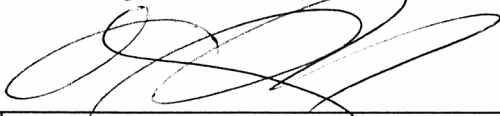
Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

article 2.1.3 de l'AP d'accessibilité
du 26 juillet 2011.

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

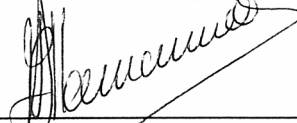
Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs
délais d'application)

Nois allons fabriquer un portique supportant un panneau
d'angle ligne HT que nous allons mettre en place
courant 2011.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non
Proposition de mise en demeure Oui Non
Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

L'inspection le :

 Fiche soldée le :

DREAL

FICHE D'ECART

Fiche n°

2

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Briançon Béton 064 9890 Site inspecté : La Roche de Rame Date de l'inspection: 02/11/2011

INSPECTION

Constat de l'inspecteur :

cloture pour la rigole
non installée. A ce jour site non
limité. défaut de matérialisation de
cloture (2 bornes)

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

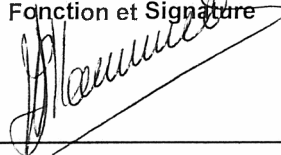
article 7.3.1 de l'AP d'ambulation
du 26 juillet 2011

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

Signature de l'inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant
Fonction et Signature


EXPLOITANT

Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

Il est prévu de réaliser courant 2012 un chemin côté
démence qui servira de clôture du côté de celle-ci.
Nous mettrons en place un portail à l'entrée de notre
site et réaliserons un muret côté est de la carrière
courant 2012.

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non
Proposition de mise en demeure Oui Non
Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

L'inspection le :

 Fiche soldée le :

DREAL

FICHE D'ECART

Fiche n°

3

Réponse de l'exploitant attendue sous 3 semaines après la visite d'inspection

Exploitant : Briançon Béton 064 9890 Site inspecté : La Roche de Rame Date de l'inspection: 02/11/2011

Constat de l'Inspecteur :

(seringue à protection des pyromètres non réalisée)

INSPECTION

Ecart aux dispositions de :

(indiquer le référentiel réglementaire opposable)

article 4.12 de l'AP d'autorisation
du 26 juillet 2011

En cas d'omission, la liste des écarts établie à l'issue de la visite d'inspection pourra être complétée ultérieurement

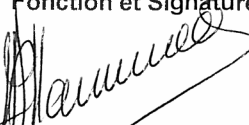
Signature de l'Inspecteur



L'exploitant reconnaît avoir pris connaissance des écarts constatés par l'inspection

Représentant de l'exploitant

Fonction et Signature



Commentaires et réponses de l'exploitant : (suites envisagées, actions curatives et correctives avec leurs délais d'application)

La Fete des pyromètres a été protégée par des regards 400x400..

EXPLOITANT

Suites susceptibles d'être données

Ecart levé Oui Non

Proposition de mise en demeure Oui Non

Proposition d'arrêté complémentaire Oui Non

Commentaires :

DREAL

L'inspection le :

 Fiche soldée le :